

Groupe
de
Réflexion
Interdisciplinaire
sur les
Programmes

Un cours de grammaire au collège

Cécile Revéret, Professeur de Lettres Classiques en collège

Roncq Août 2007

Professeur de français en collège, je suis déjà intervenue plusieurs fois en tant que membre du SLECC et du GRIP, en particulier à Roncq, où je m'adresse à vous pour la troisième fois. Lors de nos différentes réunions, mon propos a toujours été grosso modo le même : il s'agissait de défendre l'enseignement de la grammaire et donc, logiquement, de dénoncer la façon dont la grammaire est enseignée actuellement ou, plus souvent, n'est pas enseignée.

Aujourd'hui, il s'agit d'illustrer ce propos en montrant plus précisément ce que peut être un cours de grammaire au collège.

À vrai dire, je ne vais pas vous faire exactement un cours tel que celui que je peux faire à mes élèves. En effet, un cours de grammaire ne peut pas être uniquement magistral : la leçon que j'ai prévu de vous montrer fait participer très activement les élèves et elle est suivie d'exercices. Or votre nombre et les conditions matérielles ne se prêtent pas à une telle participation de votre part.

Aussi vais-je vous décrire mon cours en signalant les difficultés rencontrées généralement par les élèves et en insistant sur tous les pré-requis indispensables.

Cette leçon s'intitule :

L'analyse grammaticale du pronom relatif.

Pourquoi cette leçon plus qu'une autre aujourd'hui ?

J'ai choisi cette leçon parce qu'il me semble que le pronom relatif est un des termes de la langue les plus mal employés, un terme sur lequel se concentrent une quantité de fautes. Nous avons tous entendu en effet des expressions telles que :

* *Ce que j'ai peur ...*

* *Le livre que j'ai besoin ...*

* *Le cheval que je suis monté dessus ...*

ou, fautes peut-être moins évidentes mais très fréquentes, les fautes de genre suivantes :

* *La maison dans lequel je suis né ...*

Ce sont des fautes qui portent la trace visible de l'absence d'analyse, la marque tangible du défaut de grammaire.

Le pronom relatif, on l'utilise souvent sans bien savoir ce que c'est. C'est un mot qui lie, certes, mais son statut de pronom est oublié. On ne sait pas trop comment il fonctionne. Alors on le simplifie et il n'en reste plus que trois formes : *qui*, *que* et *lequel*.

Il est vrai que le pronom relatif a un rôle et un emploi relativement complexes.

Voici comment je présente les choses aux élèves, quels que soient leur âge et leur classe :

Prenons un exemple:

Je t'ai apporté le livre que tu m'as demandé.

Cet exemple tout simple va me permettre tout d'abord de définir le **pronom relatif** en expliquant les deux termes, *pronom* d'une part, *relatif* d'autre part. (Le **pronom** a besoin d'être re-défini en classe de 6^e/5^e ; on peut supposer que la notion est acquise en 4^e et 3^e ...)

Il s'agit d'une phrase complexe ; *complexe* ici ne veut pas dire compliquée ; cela signifie qu'elle est formée de deux propositions.

Qui dit deux propositions dit deux informations.

a) Tu m'as demandé un livre.

b) Je t'ai apporté ce livre.

Pour ne pas répéter le nom *livre*, j'aurais pu dire :

Tu m'as demandé un livre. Je te l'ai apporté.

Ou : *Je t'ai apporté ce livre. Tu me l'avais demandé.*

J'aurais dans ce cas remplacé *livre* par un PRONOM personnel *l'* (le élidé).

Un pronom, c'est ce qui est mis pour un nom, à la place d'un nom. Dans la phrase de départ, c'est le mot **que** qui remplace *livre*. **Que** est également un pronom. Mais il a un autre rôle : il sert d'articulation entre les deux propositions. Il permet de donner les deux informations dans une même phrase. Il met en RELATION les deux informations différentes sur le livre. C'est un PRONOM RELATIF.

Nous aurions pu dire d'autres choses sur ce livre :

Je t'ai apporté le livre - qui a reçu le prix.

- dont nous avons parlé.
- dont tu avais apprécié les extraits parus dans la presse.
- dans lequel tu trouveras une réponse à tes questions.

Cela me permet de faire une digression et un rappel sur l'analyse logique en précisant que l'analyse de la proposition subordonnée relative est bien sûr différente de celle du pronom relatif.

Dans l'exemple ci-dessus, la fonction des diverses propositions relatives apparaît clairement. Elles servent toutes à apporter une information sur le *livre*. Elles sont toutes complément du nom livre - ou, plus précisément, complément de l'antécédent livre.

Aujourd'hui, il s'agit de l'analyse du PRONOM RELATIF.
Il faut dire sa nature, son genre, son nombre et sa fonction.

Reprenons l'exemple donné plus haut :

Je t'ai apporté le livre que tu m'as demandé.

Que : c'est donc un pronom relatif.

Comme pour tout pronom, il faut indiquer ce qu'il remplace.

Que remplace *livre*.

Puisqu'il remplace *livre*, il a le genre et le nombre de *livre*. *Livre* étant masculin singulier, **que** est masculin singulier.

Il faut insister sur le genre et le nombre du pronom relatif. En effet, le genre et le nombre de **que** ne se voient pas. Et pourtant ils existent bel et bien et ils sont importants. Si nous avions dit :

Je t'ai apporté la revue que tu m'as demandée.

il aurait bien fallu repérer que **que** est féminin puisqu'il remplace *revue* qui est féminin.

Idem pour

Je t'ai apporté les livres que tu m'as demandés.

que est ici un pluriel et c'est lui qui entraîne l'accord au pluriel du participe *demandés*.

(Mais cela constitue, bien sûr, l'objet d'une autre leçon).

Fonction de **que** :

Pour trouver la fonction du pronom relatif, on pourrait certes apprendre par cœur : « **qui**, sans préposition, est toujours sujet, **que** est toujours C.O.D. » etc. Mais on va vite être confronté à des difficultés avec le pronom **dont**. Il vaut mieux trouver une méthode plus sûre et, surtout, qui fasse appel à la réflexion des élèves.

1° On isole la relative. Soit par des crochets, soit en la recopiant.

- que tu m'as demandé.

On sait en effet que le pronom aura une fonction par rapport à un mot qui est DANS la proposition subordonnée. Autrement dit, **que** aura nécessairement une fonction par rapport à un mot de la ligne verte ci-dessus. C'est une règle générale que les élèves doivent retenir : un nom, (ou un pronom, un adjectif etc.) ne peut être en relation qu'avec un mot qui appartient à sa proposition. Autre façon de présenter les choses : aucun nom ne peut compléter ou commander un mot qui serait dans une autre proposition que la sienne.

Erreur commise ici, régulièrement, par les élèves : ***que**, disent-ils, est complément de *livre*. Or **que** remplace *livre*, il ne peut pas le compléter. Si je dis *le chien le chien*, le deuxième *chien* ne m'apprend rien sur le premier *chien*. En outre, **que** ne peut compléter *livre* puisque *livre* appartient à une autre proposition.

2° Puisqu'on sait que **que** est équivalent à *livre*, on va remplacer **que** par *livre*.

que tu m'as demandé.
= *tu m'as demandé un livre.*

Si je trouve la fonction de *livre*, j'aurai trouvé la fonction de **que**, selon la règle :

Si a = b
et si b = c
alors a = c.

(Là, la moitié des élèves, quelle que soit leur classe, ouvrent des yeux ronds ! Il faut développer et expliquer ...)

Dans la phrase :

Tu m'as demandé un livre, *livre* est complément d'objet direct du verbe *as demandé*. Puisque les deux propositions sont équivalentes, **que** est lui aussi complément d'objet direct du verbe *as demandé*.

On arrive donc à l'analyse grammaticale suivante, clairement présentée :

Que : pronom relatif
 mis pour *livre*
 genre : masculin
 nombre : singulier
 fonction : complément d'objet direct du verbe *as demandé*.

Selon cette méthode, on va pouvoir trouver les fonctions délicates et variées de **dont** :

a) *Je t'ai apporté le livre dont la couverture doit être recollée.*

J'isole la relative :

dont la couverture doit être recollée.

Je remplace **dont** par *de ce livre* :

= *la couverture de ce livre doit être recollée.*

de ce livre est complément du nom *couverture*

⇒ **dont** est par conséquent complément du nom *couverture*.

b) *Je t'ai apporté le livre dont nous avons parlé.*

J'isole la relative

dont nous avons parlé.

dont = *de ce livre*

= nous avons parlé de ce livre.

Compl. D'objet indirect du verbe avons parlé

Si *de ce livre* est C.O.I. du verbe *avons parlé*,

⇒ **dont** est C.O.I. du verbe *avons parlé*.

c) Je t'ai apporté le livre dont tu avais apprécié les extraits parus dans la presse.

J'isole la relative :

dont tu avais apprécié les extraits parus dans la presse.

Dont = de ce livre.

= Tu avais apprécié les extraits de ce livre parus dans la presse.

De ce livre est complément du nom *extraits*, donc **dont** est complément du nom *extraits*.

Pour ce dernier exemple, les élèves ont du mal à placer *de ce livre* dans la phrase transformée. Je les laisse tâtonner. On a pas mal de « Belle Marquise, d'amour mourir me font... » Certains y parviennent facilement. D'autres, je dois le dire, n'y arrivent pas du tout.

d) Je t'ai apporté le livre dans lequel tu trouveras une réponse à tes questions.

J'isole la relative :

- dans lequel tu trouveras une réponse à tes questions.

= tu trouveras dans ce livre une réponse à tes questions.

Dans ce livre est complément circonstanciel de lieu du verbe *trouveras*.

⇒ *dans lequel* est complément circonstanciel de lieu du verbe *trouveras*.

On termine par une phrase qui nous montre que **dont** peut avoir une quantité de fonctions. Nous avons compris que **dont** est toujours l'équivalent de **DE + l'antécédent**.

e) Ses enfants, dont il était tendrement aimé, ont protégé son œuvre.

1) J'isole la relative.

dont il était tendrement aimé.

2) je remplace **dont** par *de ses enfants* :

= Il était tendrement aimé de ses enfants.

Enfants est complément d'agent du verbe *était aimé*.

Donc **dont** est complément d'agent du verbe *était aimé*.

Il est évident que cette leçon se fait avec la participation très active des élèves, qui ont à cœur de trouver la combinaison de la phrase dans l'étape n°2. De nombreux exercices écrits sont indispensables.

Lorsqu'ils ont bien compris cette leçon et s'il s'agit d'une « bonne » classe, on peut aborder l'emploi du relatif complément d'un nom introduit par une préposition.
Cf. : Cherchez dans le dictionnaire les mots de l'orthographe desquels vous n'êtes pas sûrs. Stendhal

Voici la règle :

Quand le pronom relatif est complément d'un nom précédé lui-même d'une préposition, on n'emploie pas *dont* mais *duquel*, *desquels*, *de laquelle*, *desquelles* (ou éventuellement *de qui* pour les personnes) précédé du nom qu'il complète.

Nous envions le maître aux ordres de qui le chien obéit.

Conclusion.

Le pronom relatif est une notion certes délicate mais normalement accessible aux élèves qui pratiquent régulièrement l'analyse grammaticale et l'analyse logique.

L'accord du participe passé devient chose aisée.

La maîtrise du pronom relatif, si on utilise celui-ci sans excès, permet un style fluide et élégant.

Note

Note . L'astérisque * devant une expression signifie que cette expression est incorrecte.